Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Ichtyologie
Sigle	BIO 2476
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=243275
Faculté / École / Département	Faculté des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Automne
Année	2023
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Mercredi 9:30 – 11:30 Mercredi 13h30 – 16h30
Charge de travail hebdomadaire	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Enseignant	
Nom et titre	Tristan Juette, Ph.D. - Enseignant
Coordonnées	tristan.juette@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	**Cliquez ici pour entrer du texte. Pour ajouter un tableau identique à celui-ci, cliquez dans le tableau puis sur le + qui apparait à la droite de la dernière ligne.**
Coordonnées	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Disponibilités	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Description du cours	
Description simple	Le but du cours est de documenter les caractéristiques intrinsèques (morphologie, anatomie, physiologie, génétique) et extrinsèques (interactions écologiques, gestion des populations) des poissons.
Place du cours dans le programme	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Description détaillée	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Apprentissages visés

Objectifs généraux
À la fin du cours, l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes : 1. Identifier les principales caractéristiques morphologiques, anatomiques, physiologiques et génétiques des poissons2. Discuter des méthodes disponibles pour estimer les caractéristiques éco-physiologiques des poissons3. Décrire les processus par lesquels les facteurs biotiques et abiotiques influencent la croissance, la reproduction, la mortalité et la distribution des poissons 4. Décrire les implications écologiques des interactions entre les poissons et les autres composantes des communautés aquatiques5. Identifier les problèmes reliés à la gestion des populations de poissons

Objectifs d'apprentissage
Cliquez ici pour entrer du texte.

Calendrier

Séances	Contenus	Évaluations
2023-09-06 Séances 1 & 2	AM : Introduction PM : Évolution & classification	
2023-09-13 Séance 3 & 4	AM : Méthodes de pêche PM : Caractéristiques morpho-anatomique & description quantitative	
2023-09-15 Sortie SBL 1	Groupe 1 : fin de semaine de stage à la Station de biologie des Laurentides	
2023-09-19 Séance 5	AM : Croissance & Diète	
2023-09-27 Séance 6 & 7	AM : Abondance, distribution et mortalité PM : Reproduction	
2023-09-29 Sortie SBL 2	Groupe 2 : fin de semaine de stage à la Station de biologie des Laurentides	
2023-10-04 Séance 8 & TP 1	AM : Estimation et prédiction de la production PM : TP 1	
2023-10-11 Séance 9 & TP 2	AM : Génétique des populations de poissons PM : TP 2	
2023-11-01 Examen intra	AM : examen intra en salle	**QCM et questions à réponses courtes**
2023-11-08 Séance 10 & TP3	AM : Exploitation et gestion des populations de poissons PM : TP 3	
2023-11-15 Séance 11 & Atelier R	AM : Analyse morphologique PM : Analyses statistiques sur R (*optionnel*)	**Remise article de vulgarisation (avant 11h59 PM)**
2023-11-22 Séance 12	AM : Compétition, prédation et comportement social	
2023-11-29 Séance 12	AM : Effets des barrages, centrales nucléaires et voies maritimes	

2023-12-06 Examen final	AM : Examen final en salle	**QCM et questions à réponses courtes** **Remis rapport final (avant 11h59 PM)**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Intra (en salle : de 9h30 à 11h30) - QCM - Questions à réponses courtes	- Connaitre les notions importantes vues en cours - Appliquer certains concepts à des situations réalistes	- Justesse des réponses - Cheminement logique	2023-11-11	20 %
Article de vulgarisation (envoie avant 23h59)	- Analyser un article scientifique - Expliquer les principales idées	- Esprit de synthèse - Capacité de vulgarisation	2023-11-15	20 %
Examen final (en salle : de 9h30 à 11h30) - QCM - Questions à réponses courtes	- Connaître les notions importantes vues en cours - Appliquer certains concepts à des situations réalistes	- Justesse des réponses - Cheminement logique	2023-12-06	20 %
Rapport écrit (envoie avant 23h59 à Jérémy De Bonville)	- Interpréter les notions vues en classe - Contextualiser ces notions - Utiliser et analyser des données récoltées sur le terrain	- Pensée critiques - Justesse des arguments - Esprit de synthèse - Capacité d'analyse	2023-12-06	30 %
Participation au stage	- Participation et implication durant un travail en groupe	- Assiduité & attitude - Participation & collaboration	Durant les sorties à la SBL	10 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Reproduction de l'article 9.9 du Règlement des études de premier cycle : L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure** de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. **Dans les cas de force majeure**, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. **Les pièces justificatives** doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.
Dépôts des travaux	-5% par journée de retard
Matériel autorisé	Aucun durant les examens en salle (mi-session et final)

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	**Cliquez ici pour effectuer une sélection.**
Date limite d'abandon	**Cliquez ici pour effectuer une sélection.**
Fin du trimestre	**Cliquez ici pour effectuer une sélection.**
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	**Cliquez ici pour effectuer une sélection.**

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Équipement (matériel)	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Ressources complémentaires	
Documents	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Sites Internet	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Guides	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Autres	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/